

**BULLETIN**  
DE LA  
**CHAMBRE DE COMMERCE**  
du District de Montreal.

MONTREAL, 1er JANVIER 1902.

**SOMMAIRE**

|  | PAGES |
|--|-------|
| 1. Comité de l'étude du Recensement—Rapport préliminaire.                                      | 109   |
| 2. " " " " Rapport final.....  | 111   |
| 3. Trafic du port de Montréal en 1901.....   | 112   |
| 4. Nécrologie .....  | 112   |
| 5. Météorologie—Novembre 1901 .....  | 112   |
| <b>EDITORIAL :</b>   |       |
| 6. Actes de la Chambre ; procès-verbaux de décembre.....                                       | 113   |
| 7. Liste des Membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal pour l'année 1902 ..... | 118   |

**Comité de l'étude du Recensement**

**RAPPORT PRÉLIMINAIRE**

Notre comité a l'honneur de faire rapport qu'après avoir pris en considération le recensement de 1901, il a constaté que l'accroissement approximatif de 500,000 âmes dans la population du Canada indique une augmentation de un pour cent par année, alors que l'excédent des naissances sur les décès donnerait un accroissement de deux pour cent. Il résulterait de ces chiffres que cinquante pour cent de l'accroissement naturel de notre population émigrerait aux Etats-Unis depuis dix ans et qu'il ne resterait aucune trace de l'immigration qui s'est faite au Canada des pays étrangers pendant cette période.

L'Ouest comprenant le Manitoba, la Colombie et les Territoires, ont doublé leur population depuis dix ans et ont ainsi augmenté leur population de plus de cent pour cent pendant que les provinces maritimes n'ont augmenté que de 1½ pour cent, Ontario, de 2½ et la Province de Québec, de 9 pour cent.—Nul doute que l'Ouest s'est augmenté en grande partie de l'émigration des anciennes provinces.

Quand on se rappelle que les deux tiers de la population du Canada se trouvent dans les deux grandes provinces de Québec et d'Ontario avec 3,788,952 âmes, les provinces maritimes, avec 834,467 et les provinces de l'Ouest avec 404,464 âmes, on conçoit combien il est important que ces deux grandes provinces reçoivent toute l'attention possible au point de vue de leur développement.

A ce sujet, il y a dans la Constitution fédérale une disposition absolument hostile et injuste pour Ontario et Québec. Elle se trouve dans la clause 64 qui sti-

pule que la subvention fédérale de 80 cents par tête en faveur des provinces sera fixe et invariable pour Ontario et Québec dont la population est basée sur le recensement de 1861, tandis qu'au contraire, dans toutes les autres provinces, depuis trente-quatre ans, cette subvention de 80 cents par tête augmente après chaque recensement décennal. En sorte qu'aujourd'hui, les provinces maritimes et de l'Ouest, avec une population totale de 1,240,900 âmes, reçoivent une subvention fédérale annuelle de \$1,016,649 pendant qu'Ontario, avec une population deux fois plus considérable ne reçoit que \$1,116,572 dollars et que Québec, avec une population plus élevée d'un tiers, ne reçoit que \$893,528 dollars, c'est-à-dire 11 pour cent de moins que ces provinces favorisées.

**UNE PROGRESSION DESCENDANTE**

Il est intéressant de suivre la progression descendante par tête de la subvention fédérale de 80 cents accordée à la province de Québec par la clause 64 du pacte fédéral, mise en regard de la progression ascendante par tête, du revenu fédéral prélevé sur la Province. Le tableau qui suit démontre éloquemment cette marche inséressante.

TABLEAU COMPARATIF DU REVENU FÉDÉRAL PAR TÊTE PRÉLEVÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DE LA SUBVENTION FÉDÉRALE

| Année     | Revenu fédéral<br>par tête | Subvention fédérale<br>par tête |
|-----------|----------------------------|---------------------------------|
| 1861..... | \$4.05.....                | 80 cents                        |
| 1871..... | 5.50.....                  | 75 "                            |
| 1881..... | 6.83.....                  | 65 "                            |
| 1891..... | 7.96.....                  | 60 "                            |
| 1901..... | 9.48.....                  | 55 "                            |

On constate ainsi que la Province recevait en 1861, comme subvention, 20 pour cent du revenu fédéral prélevé sur la Province, comme compensation nécessaire pour faire face aux dépenses exigées par l'administration provinciale, mais de décade en décade cette proportion est tombé successivement de 20 pour cent à 14, puis à 9, à 7 et enfin aujourd'hui, le pourcentage du revenu prélevé sur la province de Québec qui lui est dû pour ses dépenses administratives, est tombé à la somme insignifiante de cinq et demi pour cent par tête de notre population, c'est-à-dire qu'au moment où le revenu fédéral par tête s'est augmenté de 135 pour cent, la subvention accordée à Québec est diminuée par tête de 33 pour cent. Ainsi pendant que la Province a versé dans le trésor fédéral un revenu toujours croissant qui s'élève avec la présente décade, de 1867 à 1901 à plus de 412 millions, nous n'aurons reçu à cette époque avec le système maintenant en vigueur qu'une subvention fédérale totale en 44 ans de \$39,315,232.

## LE CAS DE L'ONTARIO

Pour la grande province d'Ontario, la position est encore plus frappante puisqu'elle n'aura reçu pendant la même période que \$49,142,368 alors qu'elle aura versé au trésor fédéral la somme énorme de \$617,558,902. C'est-à-dire que pour elle comme pour nous, le revenu fédéral par tête aura augmenté de 135 pour cent, tandis que la subvention fédérale qu'elle aura reçue sera diminuée de 36½ pour cent.

Et pendant tout ce temps là, les cinq autres provinces de la confédération auront continué à recevoir leur 80 cents par tête, leur donnant pour la même période une subvention fédérale additionnelle de \$10,410,000.

Si le même principe de l'augmentation de la subvention fédérale accordée aux autres provinces avait été également appliqué à celles de Québec et d'Ontario, notre gouvernement provincial aurait reçu et continuerait à recevoir une somme totale de plus de neuf millions et demi, y compris les \$103,253 additionnels qu'elle aurait droit de recevoir annuellement, pendant la présente décennie. Et pour la province sœur d'Ontario, victime comme nous de cette disposition néfaste du pacte fédéral, elle aurait également reçu et continuerait à recevoir la somme énorme de plus de 18 millions, y compris une subvention annuelle de \$617,500 pendant la présente décennie.

Voilà des chiffres que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre Comité et qui seront certainement considérés comme une des causes qui ont dû paralyser l'action énergique des gouvernements de Québec et d'Ontario, en les privant des ressources nécessaires pour donner à la mise en valeur de leur domaine provincial et faciliter ainsi l'établissement sur les terres publiques d'un grand nombre de familles aujourd'hui émigrées à l'étranger.

Pour rendre justice aux deux grandes provinces d'Ontario et de Québec également intéressées à cette urgente réforme, le Gouvernement fédéral devrait donc porter au budget de la subvention fédérale une somme additionnelle de \$1,020,763 ainsi répartie : Pour Ontario, \$617,510, et pour Québec, \$403,252 ; alors justice sera ainsi rendue aux deux tiers de la population du Canada qui jusqu'ici ont été exploités de la manière la plus injustifiable au profit des cinq autres provinces.

Nous ne serions plus témoins alors de cette anomalie d'une subvention de 80 cents par tête accordée à chaque immigrant qui arrive dans les provinces de l'Est ou de l'Ouest, qu'il soit syrien, russe, norvégien, islandais, chinois, japonais ou sauvage, pendant que les fils du sol canadien nés dans les grandes provinces d'Ontario et de Québec, depuis 35 ans, ne reçoivent

pas un sou pour leur établissement, leur éducation et l'administration générale de leur province.

Ces faits extraordinaires seront pris en considération par votre comité et feront la matière d'un rapport subséquent qui sera bientôt soumis à votre approbation.

Le Président du Comité,

J. X. PERRAULT.

Suit un tableau comparatif du revenu fédéral par tête, comparé avec les subventions fédérales par tête dans la province de Québec. Enfin un tableau détaillé des subsides du gouvernement fédéral accordés aux provinces après chaque recensement décennal, accompagne les deux intéressants rapports précités.

TABLEAU COMPARATIF DU REVENU FÉDÉRAL PAR TÊTE ET DE LA SUBVENTION FÉDÉRALE PAR TÊTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

| Années    | Revenu fédéral par tête | Subvention fédérale par tête | Pourcentage du revenu fédéral accordé à la province |
|-----------|-------------------------|------------------------------|---|
| 1867..... | \$4.05                  | 80 cents                     | 20 p. c.  |
| 1871..... | 5.50                    | 75 "                         | 14 "  |
| 1881..... | 6.83                    | 65 "                         | 9 "   |
| 1891..... | 7.96                    | 60 "                         | 7 "   |
| 1901..... | 9.49                    | 55 "                         | 5½ "  |

Augmentation du revenu fédéral par tête, 135 p. c.  
Diminution de la subvention fédérale par tête, 31.25 p. c.

Diminution du pourcentage du revenu fédéral comparé à la subvention par tête, 75 p. c.

Elle était de 20 p. c. du revenu fédéral en 1867, elle n'est plus que de 5½ p. c.

REVENU FÉDÉRAL OBTENU DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1867 à 1911

|                           | Payé annuellement par Québec |      | Payé total    | Reçu en subside fédéral |
|---------------------------|------------------------------|------|---------------|-------------------------|
| 1867 à 1871.....          | \$4,466,288                  | x 4  | \$17,865,152  | \$3,574,112             |
| 1871 à 1881.....          | 6,553,338                    | x 10 | 65,533,380    | 8,935,280               |
| 1881 à 1891.....          | 8,328,214                    | x 10 | 83,328,214    | 8,935,280               |
| 1891 à 1901.....          | 9,274,728                    | x 10 | 92,747,280    | 8,935,280               |
| 1901 à 1911.....          | 15,399,263                   | x 10 | 153,992,630   | 8,935,280               |
| De 1867 à 1911, Payé..... |                              |      | \$412,994,104 | \$39,315,232            |
| Reçu.....                 |                              |      |               | \$39,315,232            |

BALANCE A RECEVOIR 80 CENTS PAR TÊTE DE 1867 A 1901, PROVINCE DE QUÉBEC

| Années          | Population | Reçu      | A recevoir | Balance annuelle |
|-----------------|------------|-----------|------------|------------------|
| 1867 à 1871.... | 1,111,566  | \$893,528 | \$ 893,528 | Rien             |
| 1871 à 1881.... | 1,191,516  | 893,528   | 953,219    | \$ 59,685        |
| 1881 à 1891.... | 1,359,025  | 893,528   | 1,087,220  | 193,692          |
| 1891 à 1901.... | 1,488,535  | 893,528   | 1,192,828  | 299,300          |
| 1901 à 1912.... | 1,620,974  | 893,528   | 1,296,779  | 403,251          |

SURPLUS DE LA SUBVENTION FÉDÉRALE PAYÉE AUX PROVINCES

| MARITIMES ET (OUEST)  |           |           |           |           |              |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
|                       | 1871      | 1881      | 1891      | 1901      | Total        |
| Nouvelle-Ecosse       | \$846,000 | \$556,000 | \$555,000 | \$556,000 | \$2,140,000  |
| Nouveau-Brunswick     | 27,000    | 55,000    | 56,000    | 63,000    | 2,010,000    |
| Ile du Prince Edouard | 11,000    | 23,000    | 23,000    | 18,000    | 750,000      |
| Manitoba              |           | 33,000    | 107,000   | 182,000   | 3,220,000    |
| Colombie Britannique  |           | 13,000    | 62,000    | 154,000   | 2,290,000    |
| Total de 1871 à 1911  |           |           |           |           | \$10,410,000 |

REVENU FÉDÉRAL OBTENU DE LA PROVINCE D'ONTARIO DE 1867 A 1911

| Années      | Payé annuellement par Ontario | Total payé    | Reçu en subsi le fédéral |
|-------------|-------------------------------|---------------|--------------------------|
| 1867 à 1871 | \$ 5,663,868                  | \$ 22,655,472 | \$ 4,467,488             |
| 1871 à 1881 | 8,914,680                     | 89,146,800    | 11,168,720               |
| 1881 à 1891 | 13,149,877                    | 131,498,770   | 11,168,720               |
| 1891 à 1901 | 29,995                        | 168,299,950   | 11,168,720               |
| 1901 à 1911 | 20,595,791                    | 205,957,910   | 11,168,720               |
|             |                               | \$617,558,902 | \$49,142,368             |

Augmentation du revenu fédéral par tête, 135 pour cent pour Ontario.

Diminution de la subvention fédérale par tête, 36½ pour cent.

Diminution du pourcentage du revenu fédéral comparé à la subvention par tête.

La subvention fédérale était en 1867 de 20 pour cent du revenu fédéral; elle est aujourd'hui de 5 pour cent par tête; égale à 75 pour cent de diminution proportionnelle par tête.

BALANCE A RECEVOIR DE LA PROVINCE D'ONTARIO DE 1867 A 1911

| Année                   | Population | Reçu        | A recevoir  | Balances annuelles |
|-------------------------|------------|-------------|-------------|--------------------|
| 1867 à 1871             | 1,396,091  | \$1,116,872 | \$1,116,872 | Nulle              |
| 1871 à 1881             | 1,620,851  | 1,116,872   | 1,296,680   | \$179,808          |
| 1881 à 1891             | 1,926,922  | 1,116,872   | 1,541,537   | 424,765            |
| 1891 à 1901             | 2,114,000  | 1,116,872   | 1,701,456   | 584,584            |
| 1901 à 1911             | 2,167,978  | 1,116,872   | 1,734,382   | 617,510            |
| Ontario devait recevoir |            |             |             | \$ 617,510         |
| Québec devait recevoir  |            |             |             | 403,251            |
| Total                   |            |             |             | \$1,020,761        |
| Total—1871 à 1881       |            |             |             | \$ 798,080         |
| 1881 à 1891             |            |             |             | 4,247,650          |
| 1891 à 1901             |            |             |             | 5,845,840          |
| 1901 à 1911             |            |             |             | 6,175,100          |

Tableau détaillé des subsides aux provinces après chaque recensement.

| ONTARIO |            |           |          |
|---------|------------|-----------|----------|
| Année   | Population | Subsides  | Par tête |
| 1867    | 1,396,091  | 1,116,872 | 80c      |
| 1871    | 1,620,851  | 1,116,872 | 70c      |
| 1881    | 1,926,922  | 1,116,872 | 60c      |
| 1891    | 2,144,321  | 1,116,872 | 52c      |
| 1901    | 2,167,978  | 1,166,872 | 51c      |

QUÉBEC

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  | 1,111,566  | 893,528  | 80c      |
| 1871  | 1,191,516  | 893,528  | 75c      |
| 1881  | 1,359,025  | 893,528  | 65c      |
| 1891  | 1,488,535  | 893,528  | 60c      |
| 1901  | 1,620,974  | 893,528  | 55c      |

NOUVELLE-ÉCOSSE

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  | 330,857    | 264,865  | 80c      |
| 1871  | 387,800    | 310,240  | 80c      |
| 1881  | 440,572    | 320,000  | 72½c     |
| 1891  | 450,396    | 320,000  | 71c      |
| 1901  | 459,110    | 320,000  | 70c      |

NOUVEAU-BRUNSWICK

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  | 252,047    | 201,637  | 80c      |
| 1871  | 285,594    | 228,475  | 80c      |
| 1881  | 321,233    | 256,986  | 80c      |
| 1891  | 321,263    | 257,010  | 80c      |
| 1901  | 331,093    | 264,872  | 80c      |

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  | 80,857     | 64,685   | 80c      |
| 1871  | 94,021     | 75,216   | 80c      |
| 1881  | 108,891    | 87,112   | 80c      |
| 1891  | 109,078    | 87,262   | 80c      |
| 1901  | 103,258    | 82,606   | 80c      |

MANITOBA

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  |            |          |          |
| 1871  | 18,965     | 15,196   | 80c      |
| 1881  | 62,260     | 48,808   | 80c      |
| 1891  | 152,506    | 122,004  | 80c      |
| 1901  | 246,464    | 197,176  | 80c      |

COLOMBIE ANGLAISE

| Année | Population | Subsides | Par tête |
|-------|------------|----------|----------|
| 1867  |            |          |          |
| 1871  | 36,247     | 28,998   | 80c      |
| 1881  | 49,459     | 39,567   | 80c      |
| 1891  | 98,173     | 78,538   | 80c      |
| 1901  | 190,000    | 152,000  | 80c      |

RAPPORT FINAL

“ Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'après avoir pris en considération les documents qui lui ont été soumis et entendu M. Girard, le député de Rouville, sur son projet de Société Mutuelle de Colonisation, il a adopté la résolution qui suit :

“ Considérant que le dernier recensement a établi que 50 pour cent de l'accroissement naturel de la population de la province de Québec pendant la dernière

décade ont été perdus par l'émigration aux Etats-Unis ou dans les provinces de l'Ouest, et qu'il est urgent de mettre fin à cette déperdition constante de notre population.

Résolu, 1.—Que la colonisation et la mise en valeur agricole ou industrielle de nos terres incultes, est un des moyens les plus puissants pour attacher au sol d'une manière permanente, l'accroissement annuel de la population de notre Province et ramener au pays ceux qui s'en sont éloignés.

2.—Que pour arriver à ce résultat, les terres colonisables, distinctes des réserves forestières, devraient être placées sous la direction du ministre de la Colonisation, et accordées aux colons de bonne foi, à titre absolument gratuit, comme cela se pratique pour les terres fertiles des prairies de l'Ouest, en faveur des immigrants qui nous arrivent chaque année de l'étranger.

3.—Que les terres concédées déjà, depuis longtemps, à des spéculateurs qui en attendent la plus-value pour en disposer, et sur lesquelles les travaux exigés par la loi n'ont pas encore été exécutés, devraient être immédiatement reprises par le ministère de la Colonisation et transférées sans plus de retard aux colons de bonne foi désireux de les mettre en valeur.

4.—Qu'une somme considérable devrait être portée chaque année au budget de l'honorable ministre de la Colonisation de la Province, pour lui permettre d'exécuter les chemins de pénétration et autres travaux jugés nécessaires pour l'exploitation des nouveaux cantons.

5.—Que, pour assurer au gouvernement provincial les revenus nécessaires pour rencontrer ces dépenses et les exigences administratives d'une population toujours croissante, la subvention fédérale de 80 cents par tête, aujourd'hui réduite à 55 cents, devrait être basée sur la population actuelle de la province, et non pas sur celle de 1861, ainsi que le veut la clause 64 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

6.—Que le projet de colonisation de la Société de Colonisation du Canton de Rouville, tel que proposé par son député, M. Girard, mérite la considération la plus sérieuse du Gouvernement, et cette Chambre exprime l'espoir que le principe de l'Association Mutuelle qui en est la base et qui a rendu de si grands services pour la création de nombreux établissements d'industrie laitière, ne sera pas moins fécond par la création de nombreuses sociétés de colonisation dans les différents comtés de la Province.

J. X. PERRAULT,  
Président.

### Trafic du Port de Montréal en 1901

| Commercé Étranger |               |
|-------------------|---------------|
| Montréal.....     | \$133,395,190 |
| Québec.....       | 10,613,765    |
| Halifax.....      | 13,094,094    |
| St-Jean.....      | 14,463,937    |
| Douanes           |               |
| Montréal.....     | \$9,136,377   |
| St-Jean.....      | 847,659       |
| Halifax.....      | 1,252,062     |
| Québec.....       | 961,937       |

### Nécrologie

Liste des membres de la Chambre décédés pendant l'année 1901 :

|                       |                   |       |
|-----------------------|-------------------|-------|
| Lanctôt Théo.,        | décédé le 7 janv. | 1901. |
| Bernier Jos., pilote, | " le 18 avril     | "     |
| Lacaille Chs.,        | " le 15 mai       | "     |
| Brunet J. W. R.,      | " le 21 mai       | "     |
| Villeneuve J. O.,     | " le 27 juin      | "     |
| Léveillé Ed.,         | " le 1er juillet  | "     |
| Beauchamp J. P.,      | " le 24 juillet   | "     |
| Tousignant N.,        | " le 15 octobre   | "     |
| Ouimet Louis,         | " le 9 déc.       | "     |
| Angers Réal,          | " le 22 déc.      | "     |

### Météorologie — Novembre 1901

Relevées par MM. Harrison & Cie, opticiens à Montréal, No 140 rue St-Pierre :

| Novembre           | Baromètre. Echelle Farenheit. |      |      |
|--------------------|-------------------------------|------|------|
|                    | Midi.                         | Max. | Min. |
| 1 — Vendredi.....  | 30.09                         | 63   | 42   |
| 2 — Samedi.....    | 29.96                         | 49   | 42   |
| 3 — Dimanche.....  |                               | 47   | 33   |
| 4 — Lundi.....     | 29.95                         | 53   | 34   |
| 5 — Mardi.....     | 30.17                         | 40   | 34   |
| 6 — Mercredi.....  | 30.14                         | 42   | 33   |
| 7 — Jeudi.....     | 30.01                         | 40   | 28   |
| 8 — Vendredi.....  | 30.20                         | 43   | 35   |
| 9 — Samedi.....    | 30.35                         | 41   | 31   |
| 10 — Dimanche..... |                               | 30   | 21   |
| 11 — Lundi.....    | 30.08                         | 29   | 20   |
| 12 — Mardi.....    | 29.80                         | 33   | 27   |
| 13 — Mercredi..... | 29.90                         | 28   | 26   |
| 14 — Jeudi.....    | 30.00                         | 25   | 15   |
| 15 — Vendredi..... | 30.16                         | 24   | 14   |
| 16 — Samedi.....   | 30.21                         | 29   | 20   |
| 17 — Dimanche..... |                               |      |      |
| 18 — Lundi.....    | 30.00                         | 35   | 30   |
| 19 — Mardi.....    | 30.19                         | 29   | 29   |
| 20 — Mercredi..... | 30.23                         | 26   | 17   |
| 21 — Jeudi.....    | 30.25                         | 31   | 23   |
| 22 — Vendredi..... | 30.00                         | 40   | 28   |
| 23 — Samedi.....   | 29.90                         | 36   | 25   |
| 24 — Dimanche..... |                               | 32   | 26   |
| 25 — Lundi.....    | 29.55                         | 24   | 16   |
| 26 — Mardi.....    | 29.90                         | 15   | 06   |
| 27 — Mercredi..... | 30.05                         | 15   | 06   |
| 28 — Jeudi.....    | 30.20                         | 16   | 10   |
| 29 — Vendredi..... | 30.24                         | 18   | 12   |
| 30 — Samedi.....   | 30.00                         | 27   | 16   |

**BULLETIN**  
DE LA  
**CHAMBRE DE COMMERCE**  
du District de Montréal.

PUBLICATION MENSUELLE.

**COMITE DE RÉDACTION.**

|                          |                               |
|--------------------------|-------------------------------|
| MM. L. E. GEOFFRION,     | PRESIDENT                     |
| D. MASSON,               | VICE-PRESIDENTS.              |
| H. A. A. BRAULT,         |                               |
| L. E. MORIN, PÈRE.       | JOS. CONTANT, PRÉS. DU COMITÉ |
| J. X. PERRAULT.          | A. V. ROY.                    |
| HON. A. DESJARDINS,      |                               |
| JOS. HAYNES, SECRÉTAIRE. |                               |

*Publié par les soins et sous le contrôle du "Comité de Rédaction."*

*La Chambre de Commerce du District de Montréal, ni son Comité de Rédaction ne sont responsables des opinions exprimées par les auteurs des articles publiés dans le "Bulletin."*

*Pour les articles non signés : — Jos. Haynes.*

*Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce du District de Montréal.*

*N. B.—Les "cotisations" courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est, pour les présentations faites dans le dernier semestre de l'année, auquel cas, la somme à verser sera proportionnelle au temps à courir. Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre "Chambre" tant qu'on ne donne pas sa démission par écrit et à la condition qu'on ait soldé les arrérages.*

LE SECRÉTAIRE.

**Éditorial**

**Aux lecteurs du Bulletin**

Le Comité de Rédaction du BULLETIN, présente à MM. les Membres de la CHAMBRE, ainsi qu'aux lecteurs et amis du BULLETIN, ses meilleurs souhaits de bonne année pour 1902.

**Notre Bulletin**

Lorsque la Chambre décida de fonder un Bulletin mensuel, elle avait en vue, non-seulement de publier le compte-rendu des délibérations du Conseil ou des assemblées générales, mais elle espérait aussi que ses membres profiteraient des colonnes de cette revue pour y publier des articles sur différents sujets qui pourraient intéresser nos co-sociétaires.

Quelques membres de la Chambre (un bien petit nombre) nous ont favorisés d'articles des plus intéressants, dont plusieurs ont eu l'honneur de la reproduction, même par des journaux étrangers,—mais, en ma qualité de Président de la Commission du Bulletin, je souhaiterais encore plus que cela.

Le Bulletin est bien fait, notre Secrétaire sait le rendre attrayant et instructif, mais il ne faut pas lui

laisser toute la tâche. Parmi les 700 marchands, industriels et membres des professions libérales qui font partie de notre Chambre, il y en a un grand nombre qui peuvent nous écrire d'excellents articles, et par là, tout en rendant la tâche moins lourde à notre Secrétaire, faire de notre Bulletin, une revue qui serait lue avec empressement et plaisir et intérêt par tous les membres.

J'ose donc espérer que cet appel ne sera pas fait en vain, et que dès le mois prochain, la Commission du Bulletin aura l'embarras du choix sur la publication des correspondances, ou encore mieux, se verra forcée (avec plaisir) d'augmenter son format.

JOS. CONTANT,  
Président du Comité de Rédaction.

**Actes de la Chambre**

**Résumé des procès-verbaux des séances de la  
Chambre et du Conseil.**

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, LE LUNDI,  
2 DÉCEMBRE 1901.

Sous la présidence de M. Damase Masson.

Etaient présents :—

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| MM. H. A. A. Brault, | Guil. Boivin, I.C., |
| C. H. Catelli,       | Jos. Contant,       |
| J. D. Couture,       | J. B. A. Lanetôt,   |
| S. Lachance,         | J. X. Perrault,     |
| D. Parizeau,         | Alex. Prud'homme,   |
| L. J. A. Surveyer,   | A. V. Roy,          |

et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la réunion spéciale du 23 novembre, qui est adopté sans corrections, l'ordre du jour appelle la discussion sur la question de l'insuffisance, comme unité et comme tonnage de cabotage de la flotte des Grands Lacs.

Après un débat auquel prirent part MM. G. Boivin, J. X. Perrault, D. Parizeau, la résolution suivante, proposée par M. J. X. Perrault, appuyé par M. Jos. Contant, est adoptée à l'unanimité :

" Considérant que le cabotage, d'un port canadien à un autre port ne peut se faire que par des vaisseaux du Canada, et que la flotte actuelle est insuffisante pour le transport des millions de minots de blé et autre frets en général, des ports des grands lacs aux ports maritimes de Montréal et de Québec ;

Résolu :—Que l'augmentation de la flotte des grands lacs s'impose pour assurer l'exportation des produits de l'Ouest par la voie du St. Laurent, et que, pour faciliter la création de nouveaux chantiers de construction maritime, il est urgent qu'une prime à la

construction de la marine marchande des grands lacs soit immédiatement adoptée par le gouvernement fédéral."

La seconde question sur l'ordre du jour est celle de l'aménagement et de l'outillage du port de Montréal.

Après un débat, M. H. A. A. Brault propose, appuyé par M. C. H. Catelli, la résolution suivante dont les considérants et la conclusion répondent aux questions et couvrent le terrain soumis à l'étude de la Chambre.

Après une discussion au cours de laquelle l'opportunité de la discussion de cette résolution est mise en question et, sur la décision favorable du Président de la séance, la résolution suivante est donc adoptée sur division :

Pour :—MM. Brault, Catelli, Perrault, Lachance, Surveyer et Couture.

Contre :—MM. Parizeau et Lanctôt.

"Et cette Chambre, comme corollaire de ce qui précède, comprenant que l'unité d'action est absolument désirable dans l'exécution de ces travaux, aussi bien que dans celle des travaux du port de Montréal, et que les atermoiements au sujet de l'avancement de ces derniers travaux sont loin de rassurer les esprits, saisit cette occasion pour exposer de nouveau ses vues dans la forme suivante :

"Attendu que les divergences d'opinions qui existent entre la Commission du Havre de Montréal et le gouvernement fédéral représenté par l'Hon. Ministre des Travaux Publics, s'accroissent de jour en jour.

"Attendu que ces différences de vues se sont manifestées en maintes circonstances, depuis plusieurs années, notamment au sujet de l'adoption du plan des quais et de leur localisation, et tout dernièrement, au sujet d'un élévateur, et que ces conflits naissent d'une dualité de pouvoirs.

"Attendu qu'une partie très importante des améliorations du havre, qui devraient être maintenant terminées, sont retardées et ajournées ; que le travail est paralysé ; que notre port n'est nullement outillé, et qu'aucun estimé du coût des plans d'ensemble des travaux du havre n'a encore été fait.

"Attendu que les protestations du public sont générales, que cet état de choses est déplorable et qu'il est absolument nuisible aux intérêts du pays.

"Attendu que l'existence de la Commission du Havre, telle que constituée ne répond pas aux besoins actuels, et vu que cette Commission n'est pas responsable au peuple, et qu'en présence de ces malentendus réitérés, ses pouvoirs devraient être modifiés.

"Résolu : Que cette Chambre, mue uniquement par des motifs supérieurs qui sont l'intérêt du pays, et sans aucunement mettre en doute les intentions d'aucune partie, réaffirme l'opinion qu'elle a exprimée

par sa résolution du 16 octobre dernier, qui se lit comme suit :

"Considérant qu'avec l'ouverture des canaux du St Laurent, agrandis aujourd'hui et portés à 14 pieds de tirant d'eau, le port de Montréal, comme débouché naturel des grands lacs, recevra bientôt des centaines de millions de minots de blé et autres marchandises qui exigent sans plus de retard des extensions de quaiage, des cales-sèches, des élévateurs et un équipement complet, qui permettront à notre port national de répondre aux exigences prochaines de cette augmentation considérable de navigation intérieure et extérieure, et,

"Considérant que cette Chambre a déjà exprimé ses vues sur le sujet, en 1887 ;

"Résolu : Que le gouvernement soit prié de vouloir bien modifier les conditions qui régissent actuellement la Commission du Havre de Montréal, de manière que le gouvernement assume tout le pouvoir exécutif en ce qui regarde notre port national, pendant que la Commission du Havre serait constituée simplement en un Bureau Consultatif (ADVISORY BOARD), munie de certains pouvoirs administratifs.

"Qu'une telle mesure peut seule garantir la prompt exécution des améliorations nécessaires pour assurer à la voie du St-Laurent le trafic considérable auquel elle a droit."

Au cours de la discussion sur la résolution précédente, M. Perrault lit une résolution à l'effet de prier le gouvernement de vouloir bien désigner, de concert avec la Commission du Port, un ingénieur spécialiste dont la mission serait de préparer un plan d'un élévateur, etc., résolution qui est perdue sur la division suivante :

Pour : MM. Perreault, Parizeau, Lanctôt.

Contre : MM. Brault, Lachance, Catelli, Couture et Surveyer.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENSUELLE, MERCREDI,  
LE 4 DECEMBRE 1901,

Présidence de M. L. E. Geoffrion, Président.

Etaient présents :

|                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| MM. D. Masson, 1er V.-P. | H. A. A. Brault, 2e V.-P. |
| G. Boivin,               | Jos. Contant,             |
| C. H. Catelli,           | C. P. Chagnon,            |
| J. D. Couture,           | A. T. A. Chagnon,         |
| Hon. Alph. Desjardins,   | E. Douville,              |
| D. C. Brosseau,          | A. J. Corriveau,          |
| J. B. Gratton,           | Jos. Hoofstetter,         |
| J. B. A. Lanctôt,        | S. Lachance,              |
| L. E. Morin, père,       | Frs. Martineau,           |
| Alex. Millette,          | Wilfrid Marsan,           |
| J. X. Perrault,          | D. Parizeau,              |
| A. V. Roy.               | F. Sauvageau,             |

et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal du 6 novembre dernier, qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une réponse de M. W. B. Bulling, Freight Traffic Manager, de la compagnie du Pacifique Canadien. Le Secrétaire est invité à convoquer la délégation qui doit interviewer M. Bulling, pour vendredi prochain, le 6, à 3.30 hrs. du soir, si toutefois ce jour et cette heure lui conviennent.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Résumé des principales questions étudiées pendant le mois écoulé."

Le Secrétaire donne lecture de ce résumé.

A l'issue de cette lecture, et sur invitation du Président, M. J. X. Perrault explique en détail, le projet de Société de Colonisation préconisé par M. le député Girard.

A l'issue de ces explications, on passe à l'article "Matières nouvelles."

M. A. T. A. Chagnon attire l'attention de la Chambre sur un abus et un danger. Il découle des explications données par l'orateur, que l'on transporte impunément et en l'absence de tout contrôle, des matières explosives, la dynamite par exemple, dans les rues de Montréal, et même sur les voitures tramways.

L'orateur suggère comme remède à cet état de choses la création d'une charge d'inspecteur municipal de ces matières.

Après un débat, l'étude de cette question est référée au comité des "Affaires municipales" auquel est ajouté, pour ces fins spéciales, le nom de M. A. T. A. Chagnon.

M. Jos. Contant demande la parole. Il expose qu'il serait opportun et désirable d'étudier un système d'éclairage permettant aux navires au long cours, transatlantiques, de circuler de nuit sur le fleuve, à l'instar de ce qui se fait depuis quelques années sur le canal de Suez. Il fait ressortir les nombreux avantages qui en découleraient pour la route du St-Laurent en général et pour le port de Montréal en particulier.

A cet effet, il lit une résolution qu'il a préparée et qui est ainsi conçue :

"Considérant que le balisage et surtout l'éclairage du chenal du fleuve St Laurent est de la plus haute importance, afin de permettre aux navires océaniques de marcher aussi bien la nuit que le jour ;

"Considérant que cette amélioration, en rendant la navigation plus rapide et moins dangereuse, aurait pour effet de faire diminuer le tarif des assurances et par là même celui du fret ;

"Résolu : Que cette Chambre prie instamment le gouvernement du Canada, d'apporter une attention toute spéciale à cette partie des améliorations à faire sur la voie du St-Laurent, et d'inclure dans les estimés de la prochaine session, une somme suffisante pour mener cette entreprise à bonne fin.

"Que copie de cette résolution soit transmise à l'Hon. Premier Ministre du Canada, ainsi qu'aux Hon. Ministres de la Marine et des Travaux Publics.

Cette proposition appuyée par M. H. A. A. Brault, est unanimement adoptée.

M. Jos. Contant communique ensuite à la Chambre

certain document qu'il a reçus et qui ont trait à un projet de loi de faillite unique pour le Canada. Ces documents sont référés pour étude et rapport au comité de Législation, et le Secrétaire reçoit instruction d'accuser réception, au nom de la Chambre, des documents reçus par M. Contant.

M. J. X. Perrault demande la parole. Il attire l'attention de la Chambre sur un mouvement qui a trait à la mise en vigueur d'un règlement municipal qui régit le petit commerce du dimanche. Il signale à la Chambre le tort que la mise en vigueur d'un tel règlement peut apporter à une classe très intéressante de notre population, constituée par des veuves, des vieillards ou des infirmes, et il demande à la Chambre de vouloir bien adopter une résolution, sorte de protestation, qu'il a rédigée à cet effet.

Ce document est référé au comité des "Affaires municipales" pour être étudié et rapporté.

L'Hon. Alph. Desjardins demande la parole.

Il désire savoir de notre représentant à la Commission du Port si la Commission a reçu la lettre de l'Hon. Ministre des Travaux Publics, qui a été publiée ces jours derniers dans les quotidiens. Sur sa réponse affirmative, et après les explications données par le Président, on attaque la question du remboursement des \$50,000 déposés par le syndicat Connors, à titre de dédit, entre les mains de la Commission du Port.

La Chambre, après un débat au cours duquel surgit la question du contrat intervenu entre le syndicat et la Commission, décide de donner carte blanche à son représentant, sur cette question.

M. Alex. P. Simar attire l'attention de la Chambre sur le taux des assurances contre le feu, et il désire savoir à quel degré d'avancement en est l'étude, commencée par la Chambre, de cette importante question.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion, et, après un débat, M. Brault propose qu'un comité composé de MM. D. Parizeau, de l'Hon. Alph. Desjardins, J. D. Couture, C. P. Chagnon et Alex. P. Simar, soit constitué pour reprendre l'étude de cette question.

A l'article "Admission de nouveaux membres" MM. Médéric Martineau, marchand de fer et J. Arthur Tanguay, hôtelier, sont admis membres de cette Chambre.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI, 11 DÉCEMBRE 1901

Présidence de M. L. E. Geoffrion, Président.

Etaient présents :—

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| MM. D. Masson, 1er V.-P., | H. A. A. Brault, 2e V.-P., |
| G. Boivin,                | C. P. Chagnon,             |
| Hon. Alp. Desjardins,     | S. Lachance,               |
| J. B. A. Lanctôt,         | L. E. Morin, père,         |
| J. X. Perrault,           | D. Parizeau,               |
| L. J. A. Surveyer,        | F. Sauvageau,              |
|                           | et le Secrétaire.          |

Immédiatement après la lecture des procès-verbaux des séances du 27 novembre et du 2 décembre, qui sont adoptés sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une réponse du Dominion Board of Trade de Toronto, à notre lettre du 30 novembre dernier, ainsi qu'une

copie des statuts et règlements de cette association ; le tout est référé à un comité composé du Président et de MM. D. Masson, H. A. A. Brault, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Morin, père et fils.

Le Board of Trade de Montréal répond à la résolution qui lui a été transmise par cette Chambre à la date du 6 avril dernier, et qui a trait à la fondation à Montréal, d'un Musée Commercial des Mines, etc...

L'Hon. Ministre des Travaux Publics accuse réception des deux résolutions adoptées par cette Chambre le 2 décembre courant et qui ont trait aux améliorations de la voie du St Laurent, etc.

L'hon. Premier Ministre accuse également réception de ces deux résolutions.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Rapports de comités."

La présentation du rapport adopté par le comité des "Affaires municipales" au sujet de la réglementation du commerce du dimanche, est, à la demande du rapporteur, M. Perrault, différé jusqu'à nouvel ordre.

Le comité de l'Industrie des Transports, qui s'occupe de la question des assurances maritimes, de la réglementation du pilotage, etc. : rapporte progrès.

La délégation nommée par la Chambre pour rencontrer M. Bulling, du Pacifique, au sujet de l'expédition et de la livraison des marchandises sur le "Grand Nord" rapporte que M. Bulling lui a déclaré qu'il était prêt à faire tout ce qui faudra pour améliorer l'état de choses actuel.

Un des employés de la Compagnie du Pacifique Canadien a même été chargé de faire une enquête sur place. Il avisera la Chambre, par lettre, aussitôt que cette enquête sera terminée. A tout événement, il est prêt à affecter à ce trafic un *through car* spécial ; ce char ne porterait-il que demi-charge, il le maintiendrait quand même.

La délégation qui se composait du Président, de M. Parizeau et du Secrétaire, est revenue parfaitement satisfaite de l'entrevue.

A l'article "Matières nouvelles," M. Perrault attire l'attention du Conseil sur un projet de règlement ayant trait à une retraite des employés civiques ayant atteint la limite d'âge, qu'un comité de l'hôtel-de-ville est en train d'élaborer.

M. Perrault croit qu'il serait désirable pour la Chambre de faire une étude du côté financier de cette question, etc., à cet effet il demande que la question soit référée pour étude et rapport au comité permanent des "Affaires municipales." Suggestion qui est acceptée.

Le Secrétaire est invité à écrire au Greffier de la ville pour le prier de vouloir bien faire parvenir à la Chambre un exemplaire de ce projet de règlement.

Le Président, avant de lever la séance, attire l'attention du Conseil sur la question de la remise du dépôt des \$50,000 que MM. Connors & Cie ont dû faire entre les mains de la Commission du Port, comme garantie de la bonne exécution du contrat qu'ils ont signé.

Après un débat, le représentant de la Chambre à la Commission du Port, est laissé libre d'agir suivant les circonstances et au meilleur de son jugement.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI, 18 DECEMBRE 1901

Présidence de M. L. E. Geoffrion, Président.

Etaient présents :

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| MM. D. Masson, 1er V.-P., | H. A. A. Brault, 2e V.-P., |
| G. Boivin,                | J. D. Couture,             |
| Hon. Alph. Desjardins,    | J. B. A. Lanctôt,          |
| L. E. Morin, père,        | D. Parizeau,               |
| J. X. Perrault,           | et le Secrétaire.          |

Immédiatement après la lecture du procès-verbal qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une communication du Sous Ministre de la Marine et des Pêcheries, au sujet de modifications à apporter au balisage du St Laurent et dans laquelle on touche aux incidents qui ont signalé la clôture de la navigation en novembre dernier.

Le Secrétaire dépose également sur le bureau de la Chambre deux documents émanant de l'hôtel de-ville : Une copie du règlement ayant trait au transport, à la vente et au mode d'emploi des explosifs,—premier document qui nous est communiqué par l'Inspecteur des bâtisses ;—un second document qui a trait au fonds de retraite des employés civiques.

La corporation des pilotes nous fait également tenir, par son Secrétaire, M. Z. Bouillé, une copie de ses règlements, etc.

Madame John Herdt accuse réception, avec reconnaissance, de la résolution de condoléances qui a été votée par cette Chambre à l'occasion du décès de son époux.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Rapports de comités."

Le Président du comité du recensement présente le rapport de son comité qui est adopté et dont nous donnons le texte à la page 111.

L'Hon. Alph. Desjardins, l'un des membres du comité, suggère que des copies de ce rapport soient adressées aux différents Ministères de la province de Québec, et notamment, à l'Hon. Premier Ministre de la Colonisation.

Au cours des commentaires faits sur ce rapport, l'Hon. Alphonse Desjardins présente un relevé des subventions accordées, tant par les gouvernements des provinces que par les municipalités aux compagnies de chemins de fer, etc.

Après un débat, il est proposé par M. Damase Masson et adopté unanimement, que des félicitations soient adressées au comité du Recensement pour l'excellent travail qu'il vient de présenter au Conseil.

Enfin, M. J. B. A. Lanctôt propose que des numéros du Bulletin contenant ce rapport, soient adressés à tous les députés de la Province, suggestion qui est acceptée.

A l'article "Matières nouvelles," l'Hon. Alph. Desjardins demande la parole.

Il désire savoir de notre représentant à la Commission du Port, ce qui s'est passé à la séance spéciale convoquée par la Commission pour s'occuper du règlement définitif de la question du dépôt des \$50,000.00 fait par le syndicat Connors entre les mains de la Commission, lors de la signature du contrat des éleveurs de la pointe du Moulin à Vent.



Brault H. A. A., N. P., Négociant, 1666, Notre-Dame.  
 Brissette Damase, Commerçant, Longueuil.  
 Brisson Dr. T. A., Agt de Colon, 1546, Notre-Dame.  
 Brodeur A., Médecin, 707, Sherbrooke.  
 Brodeur A. N., March. de vaiss., 233, St-Laurent.  
 Brosard Henri, Marchand, Laprairie.  
 Brosseau D. C., de la maison D. C. Brosseau & Cie.  
 Brunet Jos., Entrepreneur, 39, St-Jacques.  
 Brunet Jos., Sculpteur, Côte des Neiges.

Cadioux H. C., Libraire, 1603, Notre-Dame.  
 Cadioux H. C., Entrepreneur, 282, St-Chs-Borromée.  
 Cadioux L. A., Courtier, Bâtisse "La Presse."  
 Campbell Colin, Nég. en vins, 17, St-Jean.  
 Campeau Michel, Entrepreneur, 163, Chaussée.  
 Catelli C. H., Man. Macaroni, 31, Barclay.  
 Cardinal, J. T., Avocat, 1608, Notre-Dame.  
 Carmel A., Imprimeur, 27, St-Vincent.  
 Caron L. A., Comptable, 41, Bât. des Tramways.  
 Carpentier T., Jr., Entrepreneur, 157, Papineau.  
 Carrière Joseph, Entrepreneur.  
 Cavanagh Edward, March. d'huile, 2547, Notre-Dame.  
 Chagnon C. P., Bourgeois, 138, Metcalfe.  
 Chagnon A. T. A., Entrepreneur, 507, St-Hubert.  
 Chagnon Horace, Entrepreneur, 1214, St-André.  
 Chapleau Pierre, Entrepreneur, 699, Berri.  
 Chaput A. J., Agt Commercial, 132, St-Jacques.  
 Chaput Philippe, Man. Cigares, 434, St-Jacques.  
 Chaput Armand, de la maison Chaput, Fils & Cie.  
 Chaput Chs., de la maison Chaput, Fils & Cie.  
 Charlebois C. T., Entrepreneur, 342, St-Denis.  
 Charron Frs., Marchand, St-Hubert, P. Q.  
 Charbonneau Israel, Entrepreneur, 1900, St-Laurent.  
 Chaussé Alcide, Insp. Bâtisses, Hôtel-de-Ville.  
 Chaussé Chs., Architecte, Ch. 34, Bât. Impériale.  
 Chaussé Ed., March. de bois, Papineau & Ste-Catherine.  
 Choquette Hon. F. X., Juge, 1128, Dorchester.  
 Chouillou C. A., Importateur, 487, St-Paul.  
 Claude Raoul, Marchand, 179, Duke.  
 Clément Alex., Négociant, Angleterre.  
 Clément Jos., Négociant, 8, Albina.  
 Cochrane James, Contracteur, 309, Hutchison.  
 Comte Augustin, Agt général, 501, St-Urbain.  
 Contant Jos., Pharmacien, 1475, Notre-Dame.  
 Contant H., Plâtrier, 290, Beaudry.  
 Courtemanche F., Marchand, Chambly Canton, P. Q.  
 Courtemanche Jos., Marchand, Chambly Canton, P. Q.  
 Courtois J., Agt d'Assur., 129, Visitation.  
 Coullé J. L., Noire, 24, Bât. Impériale.  
 Couture J. D., Marchand, 212, St-Laurent.  
 Couvrette A., Entrepreneur, 572, St-André.  
 Corbeil A., Fabricant de chaussures, 71, St-Paul.  
 Corriveau A. J., Agent d'affaires, 25, "La Presse."  
 Côté Arthur, Journaliste, "La Presse."  
 Côté Elzéar, Entrepreneur, 1613, Notre-Dame.  
 Crevier L. J., Epicier, 227, Coursol.  
 Cusson E. N., Marchand de cigares, 8, St-Laurent.

Daignault Sidney, Manufacturier, 236, St-Paul.  
 Daniel W. F., Imprimeur, 25, Ste-Thérèse.  
 Daoust J., Manufacturier, 268, St-Paul.  
 Daoust Théo., Architecte, 103, St-François-Xavier.  
 Davidson J., Manufacturier, 474, St-Paul.  
 David Théo., Peintre, 506, Craig.  
 Décary Arthur, Pharmacien, 1688, Ste-Catherine.  
 Décary Frs., Entrepreneur, 55, St-François-Xavier.  
 Descarries J. A., Avocat, 5, Place d'Armes.  
 Delorme Adhémar, de la maison Laporte, Martin & Cie.  
 Delorme C. E., Marchand, 15, De Bresoles.  
 Delorme Gustave, Marchand, 15, De Bresoles.  
 Delorme Alfred, Contracteur, 296, Amherst.  
 Delège Adélaré, Entrepreneur, 1740, St-Jacques.  
 De Larocque Eugène, Agent, 284, Parc Lafontaine.  
 Deguise J. B., de la maison Viau Frères, rue Notre-Dame.  
 Demers Emile, Epicier, 179, Duke.

Demers L. O., de la maison Chaput, Fils & Cie.  
 Demers P., Marchand, 2193, Notre-Dame.  
 Dépoens H. A., Marchand, 1984, St-Jacques.  
 Desserres Gaspard, Liquidateur, 97, St-Jacques.  
 Desjardins Hon. Alph., Bourgeois, 410, Notre-Dame.  
 Desjardins Hubert, Entrepreneur, 156, Pie IX Avenue.  
 Deslauriers Jacques, Marchand.  
 Desmarceaux Alex., Liquidateur, 1598, Notre-Dame.  
 Desormeault Isaac, Entrepreneur, Cap St-Martin.  
 Destroismaisons G., Agent, 137, Ste-Catherine.  
 Desaulniers Gonzalve, Avocat, Bâtisse des Tramways.  
 Desforges Pierre, Plombier, 516, Craig.  
 Désy L. A., Ingénieur 468, Berri.  
 De Tennancour L. C., Tailleur, 8, Côte St-Lambert.  
 Dixon J. P., Epicier, 1863, St-Antoine.  
 Donnelly P., Marchand, Longueuil.  
 Dorion Hon. A., Juge, 390, St-Hubert.  
 Doucet P., Marchand, Côteau Station.  
 Douville E., Entrepreneur, 137b, St-Urbain.  
 Drouin J. A., Avocat, 610, N.-Y. Life Building.  
 Drouin Octave, Entrepreneur, 133, Cherrier.  
 Drummond Hon. G., Prés. Sugar Ref. Co., 39, St-Frs-Xavier.  
 Dubreuil T., Liquidateur, 97, St-Jacques.  
 Dubreuil Alph., Architecte, 151, St-Jacques.  
 Dubois Henri, Restaurateur, 1600, Notre-Dame.  
 Duclou Jos., Agent d'immeubles, 35, St-Jacques.  
 Dufort H., Entrepreneur, 26, Bishop.  
 Dufresne Ovide, Marchand de bois, 2388, Notre-Dame.  
 Ducharme G. N., Prés. Banq. Prov., 280, Richelieu.  
 Dufresne L. Achille, Ingénieur civil, Sherbrooke, P. Q.  
 Dufresne Joseph, Agent, Boucherville.  
 Dufresne R., Marchand, Longueuil.  
 Duhamel J. G., Marchand, 276, St-Paul.  
 Dupuis J. O., Liquidateur, 1709, Notre-Dame.  
 Dupuis F. X., Avocat, 216, Ave. Prince Albert.  
 Dwyer John T., Agent, 132, St-Jacques.  
 Duquette J. G., Entrepreneur, 63, Bienville.

Emard J. U., Avocat, 503, N.-Y. Life Bldg.  
 Emblem A. E., Courtier, Longueuil.  
 Ethier E. L., Mfg. de billards, 88, St-Denis.  
 Ethier L. J., Avocat, Hôtel-de-Ville.

Faucher O., March. de Fer, 796, Craig.  
 Forget Hon. L. J., Agent de change, 1713, Notre-Dame.  
 Forget Rodolphe " " "  
 Fortier Jos., Libraire, pap., 254, St-Jacques.  
 Fortier J. M., Man. cigares, 1962, Notre-Dame.  
 Frappé Onésime, Entrepreneur, 218, Pine Avenue.  
 Frigon B., " " 340, Cadioux.

Gagnier A. P., Entrepreneur, 209, Cadioux.  
 Gagnon Arthur, Sec. Ass. St-J. Bte, Monument National.  
 Gagnon C. A., Comptable, 41, Bât. des Tramways.  
 Gagnon Donat, Marchand, 165, St-Lauront.  
 Gagnon N. T., Entrepreneur, 204, St-Jacques.  
 Gagnon Oscar N., Agt. d'Assur., Canada Life Bldg.  
 Gagnon Pascal, Marchand, 1119, St-Denis.  
 Galibert E., Manufacturier, 929, Ste-Catherine.  
 Garand Ubalde, Courtier, 116, St-Jacques.  
 Gareau E. R., Agt. d'immeubles, 68, Imperial Bldg.  
 Gareau J. O., Marchand, 471, Rachel.  
 Garon P., Agent d'assurance, 180, St-Jacques.  
 Gariépy J. Alf., Commis, Longueuil.  
 Gaucher G. G., Marchand, 83, Commissaires.  
 Gauthier Henri, Entrepreneur, 15, Poupart.  
 Gauthier H. A., Ingénieur civil, 29, McGill.  
 Gauthier Thos, Entrepreneur, 145, St-Jacques.  
 Gauthier T. A., Entrepreneur, 128, Ste-Elizabeth.  
 Geoffrion L. E., de la maison Chaput, Fils & Cie.  
 Geoffré Louis, Doreur, 1210, Notre-Dame.  
 Giguère Jos. B., Boucher, 34, Marché Bonsecours.  
 Giguère Cléophas, Cultivateur, Contrecoeur.  
 Girard Auguste, Négociant, 22, St-Jean.  
 Girard Joseph, Manufacturier, 735, Berri.

Giroux N., Libraire-papetier, 1641, Notre-Dame.  
 Godin J., Manufacturier, Côte St-Paul.  
 Gohier R. Sr., Agent d'immeubles, 4, St-Laurent.  
 Gonthier Georges, Comptable, 17, Place d'Armes.  
 Gosselin Stephen, Entrepreneur, 12, Bourget.  
 Gouin Hon. Lomer, Avocat, 1592, Notre-Dame.  
 Granger F. J., Libraire-papetier, 1699, Notre-Dame.  
 Gratton J. B., Entrepreneur, 82, Bérard.  
 Gravel Prierre, de la maison Gravel, Duquette & Cie.  
 Grenier Jacques, Bourgeois, 97, St-Jacques.  
 Grothé L. O., Manufacturier de cigares, 21, St-Pierre.  
 Grothé T. A., Bijoutier, 95½, St-Laurent.  
 Guay Eugène, Marchand, 230, Ste-Marguerite.  
 Guerin Michael, Capitaliste, 909, Dorchester.  
 Guimond Cyrille, Marchand, Beauharnois, P. Q.  
 Gysens A., Marchand de ciment, 299, St-Denis.

Hamelin A. S., Prés. Tél. des March., 83, St. Jacques.  
 Hardy A. H., Commis-Voyag., 277, St-Denis.  
 Hardy Edmond, March. de musique, 1676, Notre-Dame.  
 Harris J. W., Plombier, 421½, Craig.  
 Haynes Jos., Ing. civil, 83, St-Jacques.  
 Hébert Albert, de la maison Hudon, Hébert & Cie.  
 Hébert Arthur J., Agt chem. de fer, 2263, Ste-Catherine.  
 Hénault L. H., Marchand de glace, 49, Coursol.  
 Herdt L. A., Electricien, 498, St-Urbain.  
 Hérelle Daniel, Man. de chocolat, Longueuil.  
 Hétu L. O., Notaire, 30, St-Jacques.  
 Hodgson Jonathan, de la maison Hodgson, Sumner & Co.  
 Hoofstetter Jos., Ent. Pomp. funéb., 241, Visitation.  
 Houde J. L. P., Voyag. de commerce, 185, St Hubert.  
 Hughes L., Entrepreneur, 46, Hutcheson.  
 Hurtubise A. L., Marchand, 46, Place Jacques-Cartier.

Itzweire L. Philippe, Manufacturier, coin Vinet et Tracy

Jeannotte Alfred, de la maison L. H. Hébert & Cie.  
 Jeannotte J., Boucher, 1155, Demontigny.  
 Jodoin Capt. F., Navigateur, Longueuil.  
 Joseph J. O., C. R., Greffier, Cour d'Appel, Palais de Justice.  
 Joubert, S. D., de la maison Hector Lamontagne & Cie.

Kleczkowski A., Consul Gén. de France, 99, St-Jacques.

Labbé G. H., Man. de meubles, 344, Delorimier.  
 La Barthe Vicomte de, Imp. de vins, 93, St. Frs Xavier.  
 Labelle Jos. N., Entrepreneur, 2570, Notre-Dame.  
 Labelle Félix, Entrepreneur, 668, St. Urbain.  
 Labelle Hospice, Insp. de grains, 30, St-Frs-Xavier.  
 Labelle H. P., Marchand de meubles, 1659, Notre-Dame.  
 Laberge Louis, Médecin, Hôtel-de-Ville.  
 Labrecque J. O., Marchand de charbon, 141, Wolfe.  
 Lachance S., Pharmacien, 1594, Ste Catherine.  
 Lacroix Emile, Comptable, 30, St-Jacques.  
 Laferrière Philippe, Insp. d'Assurance, 157, St-Jacques.  
 Lafleur Clément, Man. chaussures, 110, Turgeon.  
 Lafleur I. L., Marchand, 1930, Notre-Dame.  
 Lafond Chs., Architecte.  
 Lalonde Armand, Agt Boston & Maine, 138, St-Jacques.  
 Lalonde J. U., Médecin, 3156, Notre-Dame.  
 Lallemand F. A., Entrepreneur, 305, Avenue des Pins.  
 Lalmarche Amédée, Comptable, 1709, Notre-Dame.  
 Lamarche Jos., Entrepreneur, 1465, Notre-Dame.  
 Lambert A., Man. de chaussures, 425, Pie IX Avenue.  
 Lambert Jos., fils, Entrepreneur, 360, Providence.  
 Lamoureux Jos., Manufacturier, 119, St-Thimothée.  
 Lamontagne C. O., Marchand de musique, 745, St-Urbain.  
 Lanctôt J. B. A., Manuf. de gants, 152, St-Laurent.  
 Langlois Chs., March. de provision, 241, St-Paul.  
 Langlois J., Entrepreneur, 763a, Ontario.  
 Langlois Mendoza, Agt d'immeubles, 58, St-Jacques.  
 Languedoc G. de G., Ing. civil, Bell Tel. Bldy.  
 Lajoie Rod., Commis.  
 Laporte H., de la maison Laporte, Martin & Cie.  
 Lapiere A. H., Architecte, Bât. des Tramways.

Lapiere Eugene, Agt Commercial, B. P. 656.  
 Lapointe J. Bte., Sec. Imp. Perrault, 75, St-Jacques.  
 Lapointe F., Marchand de meubles, 1447, Ste-Catherine.  
 Lapointe L. A., Agent d'immeubles, 66, St-Jacques.  
 Lapointe N., Epicier, 64, Quesnel.  
 Laprés J. N., Photographie, 360, St-Denis.  
 Larabee L. H., Marchand, 212½, Visitation.  
 Larivière F. C., Marchand, 591, St-Laurent.  
 LaRoche M. G., Avocat, 97, St-Jacques.  
 Larocque Emery, Marchand, Longueuil.  
 Larose Wilfrid, Avocat, 1526, Ontario.  
 Latourelle Telesphore, Plombier, 516, Craig.  
 Laurence Oct., Entrepreneur, 226, Berri.  
 Laurencelle H., Manufacturier de gants, 7, Carré Victoria.  
 Laurent George.  
 Laurendeau J. R., de la maison Hector Lamontagne & Cie.  
 Laurier Médéric, Entrepreneur, 278, St Hubert.  
 Lavolette Dumont, de la maison J. L. Cassidy & Co.  
 Lavoie Joseph, Marchand, Berthville.  
 Lavoie F., Marchand, Parc Laval, St-Martin.  
 Laurin Séraphin, Entrepreneur, Bordeaux.  
 Lebeau Adolphe, Entrepreneur, 747, Fabre.  
 Lebel J. P., Marchand, 220, St-Paul.  
 Lebeuf Calixte, Avocat, 53, bâtisse Impériale.  
 Lebeuf L. Z., Entrepreneur.  
 Leblanc Hon. P. E., Avocat, 66, St-Jacques.  
 Leclere Pierre, Entrepreneur, 926, St-Denis.  
 Le Duc Dr. Jos., Médecin, 1130, Dorchester.  
 Lefebvre Théodule, Marchand, 149, Communes.  
 Lefebvre Théodore, Marchand, 395, Mont-Royal.  
 Legault O. W., Gérant, Manuf. The St. Lawrence Tob. Co.  
 Lemay E. H., Marchand de bois, bâtisse Impériale.  
 Lemoine Frs., Entrepreneur, 262, Parc Lafontaine.  
 Lemire O., Marchand, 1163, St-Jacques.  
 Léonard Emile, Avocat, 97, St-Jacques.  
 Lespérance A., Boucher, 826, Dorchester.  
 Letourneux C. H., Marchand de fer, 265, St-Paul.  
 Letourneux Jos., Marchand de fer, 265, St-Paul.  
 Léveillé G. L., Entrepreneur, 175, Maisonneuve.  
 Limoges Emile, Manufacturier, 1949, Notre-Dame.  
 Lorange J. Jr., Manufacturier, 280, Dorchester.  
 Loranger L. J., Avocat, 1608, Notre-Dame.  
 Lortie, A. A., Marchand, 155, Communes.

Madore D., Marchand, 294, St-Paul.  
 Madore J. A. C., Avocat, 208, N.-Y. Life Building.  
 Madore J. A., Entrepreneur, 402, St-Denis.  
 Maillé O. B. H., Marchand, Longueuil.  
 Mailloux P. P., Marchand de fer, 26, Place Jacques Cartier.  
 Major Alex., Entrepreneur, 885, Albert.  
 Magnan Rosario, Marchand, 306, St-Laurent.  
 Mariotti Chs., Sculpteur, 17, Beaver Hall Hill.  
 Marcotte Alphonse, Encaveur, 69, St-Jacques.  
 Marcotte J. M., Comptable, 26, St-Jacques.  
 Marion J. A., Ingénieur civil, 308, N.-Y. Life Building.  
 Martel C., March. de machines à coudre, 1427, Ste-Catherine.  
 Martin J. A., Comptable, 1603, Notre-Dame.  
 Martin J. Albert, Marchand, 146, Avenue Laval.  
 Martin J. B. A., de la maison Laporte, Martin & Cie.  
 Martin N. P., Marchand, 158, Shearer.  
 Martin Frs., Marchand, 158, Centre.  
 Martineau J. O., Entrepreneur, 1062, St-Denis.  
 Martineau Frs., March. de fer, 1383, Ste-Catherine.  
 Martineau Médéric, March. de fer, 1383, Ste-Catherine.  
 Martineau F. G., Avocat, 97, St-Jacques.  
 Marsan D., Entrepreneur, Ahuntsic.  
 Marsan Wilfrid, Négociant, 320, Kensington Ave.  
 Marsolais G., Marchand, 1469, Notre-Dame.  
 Masson Damase, Marchand, 36, Imperial Bldg.  
 Mathieu Aimé, Marchand en gros, 21, De Bresoles.

Mathieu Euclide, Marchand en gros, 21, De Bresoles.  
 Mathieu L. Z., Entrepreneur, 247, Richelieu.  
 Ménard Gordien, Entrepreneur, Bordeaux.  
 Ménard Gordien, fils, Etudiant, Bordeaux.

Ménard Pierre, Marchand, Bordeaux.  
 Mercier Jos. A., Entrepreneur, 761a, Berri.  
 Mercier Rosario, Entrepreneur, 11, Sanguinet.  
 Meunier Chs., Comptable, 20, St-Jacques.  
 Michaud J. L., Ing. civil, Ste-Anne de Bellevue.  
 Miles Henry, Pharmacien, 1655, Notre-Dame.  
 Millette Alex., Agt d'Assurances, Longueuil.  
 Millette Thomas, Commis, Longueuil.  
 Mireault Gilbert, Avocat, 1608, Notre-Dame.  
 Moncel G. N., Comptable, 13, St-Jacques.  
 Montbriant Roch, Architecte, 230, St-André.  
 Morin A. O., Importateur, 337, St-Paul.  
 Morin L. E., père, Marchand, 39, Imperial Bldg.  
 Morin L. E., fils, Négociant, 436, Visitation.  
 Moreau Hector, Manuf. de tabac, 86, St-Pierre.  
 Motard J. O., Comptable, 30, St-Jacques.  
 Mullarkey J. P., Dir. chem. de fer Montreal Terminal Ry.  
 Myre Arthur, Entrepreneur, 38, St-Pierre.  
 McDonald W. G. A., Entrepreneur, 225, Fullum.

Nadon J. L., Agt d'assurances, Sault-au-Recollet.  
 Nault J. H., Pharmacien, 2449, Notre-Dame.  
 Normandin L. P., Agt d'assurances, 1731, Notre-Dame.

Quimet Hon. J. A., Juge, 1577, Notre-Dame.

Parent Geo. W., Agt d'immeubles, 92, St-Jacques.  
 Parizeau D., March. de bois, 512, Lagauchetière.  
 Paquette Jos., Manufacturier, 59, Lacroix.  
 Pauzé F., Entrepreneur, 193, St-Urbain.  
 Pauzé Vitalien, March. de fruits, 45, St-Lambert.  
 Payette Louis, entrepreneur, 163, St-Hyppolite.  
 Payette Nazaire, Agt d'assurances, 121, Mentana.  
 Pellerin J. H., Manufacturier, 64, Maisonneuve.  
 Pelletier Conrad, Avocat, 25, St-Gabriel.  
 Penny E. Goff., M. P., 37, Canada Life Bldg.  
 Pepin Henri, Entrepreneur, Hull, Ont.  
 Perrault J. X., Agronome, 80, St-Denis.  
 Perrault Jos., Architecte, 17, Côte Place d'Armf.  
 Perrault Maurice, Architecte, 15, Côte St-Lambert.  
 Pérodeau Hon. N., Notaire, 7, Place d'Armes.  
 Perreault Ovila S., Manuf. de tabac, 47, Côté.  
 Picard, E., Entrepreneur, Bordeaux.  
 Picotte Pierre, Entrepreneur, 85, Ste.Elizabeth.  
 Pigeon Victor, Agent, Longueuil.  
 Puzo N., Marchand de machines à coudre, 1427, Ste Catherine.  
 Poindron A., Agent, 36, St-François-Xavier.  
 Poirier Ferd., Imprimeur, "Le Samedi."  
 Poupard, T., Epicier, c, Roy et St-Hubert.  
 Pratte Alex. F., Marchand, Longueuil.  
 Pratte Chs. L., Marchand, Longueuil.  
 Préfontaine Isaie, Bourgeois, 36, Imperial Building.  
 Préfontaine R., Avocat, 318, Sherbrooke.  
 Préfontaine T., Entrepreneur, Napoléon et Tracy.  
 Prévost A., Marchand, 50, Frontenac.  
 Prévost Chs A., Entrepreneur, 677, St-Hubert.  
 Provost J. J., Marchand, Joliette, P. Q.  
 Prud'homme Alex., Marchand de fer, 1940, Notre-Dame.

Quintal Jos., Marchand de grains, 223, Commissaires.  
 Quintal J. E., de la maison N. Quinsal & Fils.

Raby N., Epicier, 1155, St-Jacques.  
 Racine Alphonse, de la maison A. Racine & Cie.  
 Rainville H. B., Avocat, 703, N.-Y. Life Building.  
 Raza Alph., Architecte, 21, bâtisse des Tramways.  
 Renaud Alphonse, de la maison Renaud, King & Patterson.  
 Renaud X. A. Geo., Fabricant de chaussures, 304, Sanguinet.  
 Reinhardt C. T., Brasseur, 539, Ave de l'Hôtel-de-Ville.  
 Richer William, Négociant, 7, Avenue Lasalle.  
 Riendeau Joseph, Bourgeois, 58, Place Jacques Cartier.  
 Riendeau J. A., Hôtelier, Longueuil.  
 Riopel Z., Entrepreneur, 744, Berri.  
 Rivet L. J., Négociant, 418, Rachel.

Robert J. C., Marchand, 1025, Ste-Catherine.  
 Robillard Adolphe, Agent d'assurance, 157, St-Jacques.  
 Robillard Clément, Manufacturier, 5, Robillard Ave.  
 Robillard Jos., March. de tapis, 1611, Notre-Dame.  
 Robitaille Arthur, Marchand, 354, St-Paul.  
 Robitaille S., Marchand, 252, St-Paul.  
 Rodier Dr. J. A., Médecin, 86, Cherrier.  
 Rolland Hon. J. D., Libraire, 14, St-Vincent.  
 Rolland Octavien, Libraire, St-Paul et St-Sulpice.  
 Rondeau Ernest, Entrepreneur, 150, St-Christophe.  
 Rousseau L., Electricien, 2501, Ste-Catherine.  
 Roy A. V., Ing. Civil, 16, St-Jacques.  
 Roy F. X., Avocat, 97, St-Jacques.  
 Ruelland G., Fabricant chaussures, 191, Laval Ave.

Sabourin Napoléon, Imprimeur, 42, Place Jacques Cartier.  
 Sauvageau Félix, Entrepreneur, 139, Stanley.  
 Savignac J. R., Négociant, 97, St-Jacques.  
 Schoff W. H., Musée commercial, Philadelphie.  
 Sénécal Eus., Sr., Imprimeur, 73, St-Jacques.  
 Sénécal J. J. Eus., Imprimeur, 73, St-Jacques.  
 Shallow F. D., Journaliste, Le Moniteur du Commerce.  
 Simar Alex. P., Agent d'assurances, 15, Côte St-Lambert.  
 Strathcona Lord, Board of Trade Bldg.  
 St-Amour A. C., Entrepreneur, 637, Côte St-Antoine.  
 St-Amour J. A. C., Entrepreneur, 28, Richmond.  
 St-Amour E. C., Entrepreneur, 557, Delorimier.  
 St-Arnault L. N., March. provisions, 4, Foundling.  
 St-Charles F. X., Epicier, 255, St-Laurent.  
 St-Denis A. J. H., Notaire, 58, St-Jacques.  
 St-Denis Edouard, Bourgeois, 21, Ste-Famille.  
 St-Louis Emmanuel, Entrepreneur, 307, N.-Y. Life Bldg.  
 St-Louis J.-Bte., Entrepreneur, 79 St-Jacques.  
 St-Mars H., Courtier, 3, Place d'Armes.  
 St-Martin A., Fab. de chaussures.  
 St-Germain F., Agent, 70, St-Jacques.  
 Surveyer L. J. A., March. quincaillier, 6, St-Laurent.

Taché Louis H., Avocat, 180, St-Jacques.  
 Tanguay J. Arthur, Hôtelier, 60, Place Jacques-Cartier.  
 Tarte Eugène, Journaliste, "La Patrie."  
 Tarte Ls. Jos., Propriétaire de "La Patrie."  
 Tassé Jos., Manuf. cigares, 29, St-Pierre.  
 Tellier Pierre, Négociant, 245, Commissaires.  
 Thibaudeau Hon. Alf., Marchand, 59, St-Sulpice.  
 Thibaudeau Hon. J. R., Shérif, Palais de Justice.  
 Thibaudeau J.-Bte., Epicier, 1230, Ontario.  
 Théoret C., Lib.-Editeur, 11, St-Jacques.  
 Thomas J.-Bte., Entrepreneur, 1724, St-Denis.  
 Touzin Joseph, Entrepreneur, 732, Sanguinet.  
 Tourville Arthur, March. de bois, 25, Imperial Bldg.  
 Tourville Rod., March. de bois, 25, Imperial Bldg.  
 Tremblay Ferd., Manufacturier, 400 William.  
 Trudeau V., Marchand, St-Lambert, P.Q.  
 Trudel Alfred, Manufacturier, 212, Centre.  
 Trudel J., Entrepreneur, 373, Notre-Dame.

Vaillancourt J. A., March. provision, 333, Commissaires.  
 Valiquette Alphonse, Marchand, 1909, Notre-Dame.  
 Valiquette A., Entrepreneur, 616 St-Denis.  
 Valières S. D., Epicier, 1051, St-Hubert.  
 Vanier J. Emile, Architecte, 66, Imperial Bldg.  
 Vanier Odilon, Marchand, 1153, St-Laurent.  
 Venne Jos., Architecte, 17, Place d'Armes.  
 Viens J. B., Entrepreneur, 432, Wolfe.  
 Vincent Geo. R., Entrepreneur, Longueuil.

White Richard, Propriétaire de "La Gazette".  
 Wilson A. A., March. peinture, 219, St-Paul.  
 Wilson J. M., de la maison Boivin, Wilson & Cie.  
 Wilson L. A., March. de vins, 87, St-Jacques.  
 Wilson W. P., Musée commercial, Philadelphie.  
 Wohlfarth Georges, Agent Commercial, Paris, France.